

Écoles militaires fédérales en 1877

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **22 (1877)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

1877.

(Arrêté du Conseil fédéral du 12 février 1877.)

I. Etat-major général.

A. Travaux de subdivision.

Du 2 janvier au 30 décembre, à Berne.

B. Ecoles d'état-major général.

1. Ecole pour lieutenants-colonels et majors, du 15 février au 28 mars, à Berne.
2. Ecole pour capitaines, du 2 juillet au 14 septembre, à Berne.
3. Ecole pour officiers de la section des chemins de fer, du 2 au 15 septembre, à Berne.

II. Infanterie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour le I^{er} arrondissement: du 3 octobre au 13 novembre, à Genève.
2. » II^e » du 29 septembre au 9 novembre, à Colombier.

3. Pour le III^e arrondissement : du 13 octobre au 23 novembre, à Berne.
4. » IV^e » du 3 novembre au 14 décembre, à Lucerne.
5. » V^e » du 29 septembre au 9 novembre, à Aarau.
6. » VI^e » du 9 octobre au 19 novembre, à Zurich.
7. » VII^e » du 23 octobre au 3 décembre, à Hérिसau.
8. » VIII^e » du 22 septembre au 2 novembre, à Bellinzone.

B. Ecoles de recrues.

I^{re} division de l'armée.

1. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève :

Cadres, du 13 mars au 4 mai,	}	à Genève.
Recrues, du 21 mars au 4 mai,		
2. Un tiers des recrues d'infanterie des mêmes Cantons :

Cadres, du 1 ^{er} mai au 22 juin,	}	à Genève.
Recrues, du 9 mai au 22 juin,		
3. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours des mêmes Cantons :

Cadres, du 26 juin au 17 août,	}	à Genève.
Recrues, du 4 juillet au 17 août,		

II^e division de l'armée.

4. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) :

Cadres, du 27 mars au 18 mai,	}	à Colombier.
Recrues, du 4 avril au 18 mai,		
5. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes des mêmes Cantons :

Cadres, du 26 mai au 17 juillet,	}	à Colombier.
Recrues, du 3 juin au 17 juillet,		
6. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours et trompettes retardataires des mêmes Cantons :

Cadres, du 24 juillet au 14 septembre,	}	à Colombier.
Recrues, du 1 ^{er} août au 14 septembre,		

III^e division de l'armée.

7. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du Canton de Berne (III) :
- | | |
|---------------------------------|------------|
| Cadres, du 6 avril au 28 mai, | } à Berne. |
| Recrues, du 14 avril au 28 mai, | |
8. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du même Canton :
- | | |
|------------------------------------|------------|
| Cadres, du 8 juin au 30 juillet, | } à Berne. |
| Recrues, du 16 juin au 30 juillet, | |
9. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du même Canton :
- | | |
|---|------------|
| Cadres, du 10 août au 1 ^{er} octobre, | } à Berne. |
| Recrues, du 18 août au 1 ^{er} octobre, | |

IV^e division de l'armée.

10. Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et la moitié des recrues tambours des Cantons de Berne (IV), Lucerne, Unterwalden-le-Haut et le-Bas :
- | | |
|-------------------------------|--------------|
| Cadres, du 13 mars au 4 mai, | } à Lucerne. |
| Recrues, du 21 mars au 4 mai, | |
11. Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes des mêmes Cantons :
- | | |
|--|--------------|
| Cadres, du 10 mai au 1 ^{er} juillet, | } à Lucerne. |
| Recrues, du 18 mai au 1 ^{er} juillet, | |
12. Un cinquième des recrues d'infanterie et la moitié des recrues tambours des mêmes Cantons, ainsi que les recrues instituteurs de tous les arrondissements de division :
- | | |
|------------------------------------|--------------|
| Cadres, du 6 juillet au 27 août, | } à Lucerne. |
| Recrues, du 14 juillet au 27 août, | |

V^e division de l'armée.

13. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes des Cantons d'Argovie, Soleure, Bâle-Campagne et Bâle-Ville :
- | | |
|--------------------------------|--------------|
| Cadres, du 20 mars au 11 mai, | } à Liestal. |
| Recrues, du 28 mars au 11 mai, | |
14. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours des mêmes Cantons :
- | | |
|----------------------------------|------------|
| Cadres, du 14 mai au 5 juillet, | } à Aarau. |
| Recrues, du 22 mai au 5 juillet, | |

15. Un tiers des recrues d'infanterie des mêmes Cantons :

Cadres, du 9 juillet au 30 août, }
 Recrues, du 17 juillet au 30 août, } à Aarau.

VI^e division de l'armée.

16. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Schaffhouse, Zurich et Schwyz :

Cadres, du 7 avril au 29 mai, }
 Recrues, du 15 avril au 29 mai, } à Zurich.

17. Un tiers des recrues d'infanterie et des recrues tambours et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons :

Cadres, du 5 juin au 27 juillet, }
 Recrues, du 13 juin au 27 juillet, } à Zurich.

18. Un tiers des recrues d'infanterie et des recrues tambours des mêmes Cantons :

Cadres, du 7 août au 28 septembre, }
 Recrues, du 15 août au 28 septembre, } à Schaffhouse.

VII^e division de l'armée.

19. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours des Cantons de Thurgovie, St-Gall et les deux Appenzell :

Cadres, du 27 mars au 18 mai, }
 Recrues, du 4 avril au 18 mai, } à Hérissau.

20. Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes des mêmes Cantons :

Cadres, du 15 mai au 6 juillet, }
 Recrues, du 23 mai au 6 juillet, } à Hérissau.

21. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours et trompettes retardataires des mêmes Cantons :

Cadres, du 3 juillet au 24 août, }
 Recrues, du 11 juillet au 24 août, } à Hérissau.

VIII^e division de l'armée.

22. Recrues d'infanterie, recrues tambours et trompettes du Canton du Tessin et ceux de langue italienne du Canton des Grisons (Misox, vallée de Calanca et Bergell) :

Cadres, du 6 mars au 27 avril, }
 Recrues, du 14 mars au 27 avril, } à Bellinzone.

23. Recrues d'infanterie du Canton de Glaris et recrues de langue allemande du Canton des Grisons, ainsi que tous les recrues tambours de langues française et allemande de l'arrondissement :
 Cadres, du 8 mai au 29 juin, }
 Recrues, du 16 mai au 29 juin, } à Coire.
24. Recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz et Valais et tous les recrues trompettes de langues française et allemande de l'arrondissement :
 Cadres, du 24 juillet au 14 septembre, }
 Recrues, du 1^{er} août au 14 septembre, } à Altorf.

Ecole de recrues d'instituteurs.

Recrues instituteurs de tous les arrondissements de division, du 14 juillet au 27 août (voir n° 12 ci-dessus), à Lucerne.

C. *Cours de répétition.*

I^{re} division de l'armée.

Manœuvres de brigade.

I^{re} brigade.

Bataillon de fusiliers	n°	1,	} du 21 août au 3 septembre, à Bière.
»	»	2,	
»	»	3,	
»	»	4,	
»	»	5,	
»	»	6,	
»	»	98,	

II^e brigade.

Bataillon de fusiliers	n°	7,	} du 8 au 21 septembre, à Bière.
»	»	8,	
»	»	9,	
»	»	10,	
»	»	11,	
»	»	12,	
» de carabin.	»	1,	

II^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1877.

III^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1877.

IV^e division de l'armée.

Bataillon de carabiniers	n°	4.	Cadres, du 12 au 24 août, } Troupe, du 16 au 24 août, }	à Lucerne.
»	fusiliers	» 37.	Cadres, du 15 au 17 septembre, à Wangen. Cadres et troupe, du 19 au 27 sep- tembre, à Lucerne.	
»	»	» 38.	Cadres, du 15 au 17 septembre, à Langenthal. Cadres et troupe, du 19 au 27 sep- tembre, à Stans.	
»	»	» 39.	Cadres, du 15 au 17 septembre, à Huttwyl. Cadres et troupe, du 19 au 27 sep- tembre, à Lucerne.	
»	»	» 40.	Cadres, du 4 au 6 mai, à Langnau. Cadres et troupe, du 8 au 16 mai, à Lucerne.	
»	»	» 41.	Cadres, du 14 au 26 } octobre, } Troupe, du 18 au 26 } octobre, }	à Lucerne.
»	»	» 42.	Cadres, du 29 juin au } 11 juillet, } Troupe, du 3 au 11 } juillet, }	à Lucerne.
»	»	» 43.	Cadres, du 31 août au } 12 septembre, } Troupe, du 4 au 12 } septembre, }	à Lucerne.
»	»	» 44.	Cadres, du 31 août au } 12 septembre, } Troupe, du 4 au 12 } septembre, }	à Lucerne.
»	»	» 45.	Cadres, du 31 août au 2 septembre, à Lucerne. Cadres et troupe, du 4 au 12 sep- tembre, à Stans.	

Bataillon de fusiliers	n° 46.	Cadres, du 30 septembre au 2 octobre, à Lucerne.	
		Cadres et troupe, du 4 au 12 octobre, à Stans.	
»	»	» 47. Cadres, du 30 septembre au 12 octobre,	} à Lucerne.
		Troupe, du 4 au 12 octobre,	
»	»	» 48. Cadres, du 30 septembre au 12 octobre,	} à Lucerne.
		Troupe, du 4 au 12 octobre,	

V^e division de l'armée.

Cours préparatoire au rassemblement de division.

Bataillon de carabiniers	n° 5,	du 8 au 14 septembre, à Aarau.	
» fusiliers	» 49,	du 8 au 14 septembre, à Granges et environs.	
»	»	» 50, du 8 au 14 septembre,	} à Soleure et environs.
»	»	» 51, du 8 au 14 septembre,	
»	»	» 52, du 8 au 14 septembre, à Liestal.	
»	»	» 53, du 8 au 14 septembre, à Sissach.	
»	»	» 54, du 8 au 14 septembre, à Bâle.	
»	»	» 55, du 8 au 14 septembre, à Entfelden et environs.	
»	»	» 56, du 8 au 14 septembre, à Suhr et environs.	
»	»	» 57, du 8 au 14 septembre, à Gränichen et environs.	
»	»	» 58, du 8 au 14 septembre, à Lenzbourg.	
»	»	» 59, du 8 au 14 septembre, à Wohlen et environs.	
»	»	» 60, du 8 au 14 septembre, à Mellingen et environs.	
»	»	» 99, du 8 au 14 septembre, à Muri.	

VI^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1877.

VII^e division de l'armée.

Manœuvres de régiment.

Régiment n^o 25.

Bataillon de carabin. n ^o 7,	} Cadres, du 21 août au 4 septembre, Troupe, du 25 août au 4 septembre,	} à Frauenfeld.
» » fusiliers » 73,		
» » » » 74,		
» » » » 75,		

Régiment n^o 26.

Bataillon de fusiliers n ^o 76,	} Cadres, du 31 août au 14 septembre, Troupe, du 4 au 14 sep- tembre,	} à St-Gall et Hérisau.
» » » » 77,		
» » » » 78,		

Régiment n^o 27.

Bataillon de fusiliers n ^o 79,	} Cadres, du 18 septembre au 2 octobre, Troupe, du 22 septembre au 2 octobre,	} à St-Gall et Hérisau.
» » » » 80,		
» » » » 81,		

Régiment n^o 28.

Bataillon de fusiliers n ^o 82,	} Cadres, du 5 au 19 oc- tobre, Troupe, du 9 au 19 oc- tobre,	} à Hérisau et St-Gall.
» » » » 83,		
» » » » 84,		

VIII^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1877.

D. *Cours pour retardataires.*

I ^{re} division de l'armée,	du 16 au 29 octobre, à Genève.
IV ^e » »	du 20 au 28 novembre, à Lucerne.
V ^e » »	du 16 au 31 octobre, à Aarau.
VII ^e » »	du 7 au 17 novembre, à Hérisau.

E. *Cours spéciaux.*

I. Ecoles de tir.

a. Pour officiers.

1. Du 5 mai au 1^{er} juin, à Wallenstadt.
2. Du 6 juin au 3 juillet, à Wallenstadt.
8. Du 7 juillet au 3 août, à Wallenstadt.

b. Pour sous-officiers.

5. Du 4 avril au 1^{er} mai, à Wallenstadt.

c. Pour officiers et sous-officiers.

5. Officiers, du 22 août au 18 septembre, } à Wallenstadt.
 5. Sous-officiers, du 29 août au 25 septembre, }
 6. Du 2 au 29 octobre, à Bellinzone.

II. Ecole de recrues armuriers.

Du 30 mai au 13 juillet, à Zofingue.

III. Cours pour sous-officiers d'armement.

Du 17 juillet au 1^{er} août, à Zofingue.

III. Cavalerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 3 juin au 1^{er} août, à Aarau.

B. Ecole de cadres.

Du 2 mars au 12 avril, à Berne.

C. Cours de remonte.

a. Pour chevaux de recrues et de remonte.

- I. Cours du 13 octobre 1876 au 28 janvier 1877, à Berne.
 II. Cours du 12 décembre 1876 au 29 mars 1877, à Winterthour.
 III. Cours du 11 février au 29 mai, à Aarau.
 IV. Cours du 2 avril au 18 juillet, à Lucerne.

b. Pour chevaux des hommes incorporés avant 1875.

- V. Cours du 15 avril au 4 mai, à Berne.
 VI. Cours du 5 au 24 juin, à Winterthour.

D. Ecoles de recrues.

1. Ecole pour les recrues de langue française des escadrons n^{os} 1—6, et recrues de dragons de langue française, de Berne, du 31 janvier au 2 avril, à Berne.

2. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 16—22, et de l'escadron n^o 24, du 1^{er} avril au 1^{er} juin, à Winterthour.
3. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 7—15 et de l'escadron n^o 23, recrues de langue allemande de Fribourg et tous les recrues maréchaux-ferrants des deux langues, du 1^{er} juin au 1^{er} août, à Aarau.
4. Ecole pour les recrues de toutes les compagnies de guides, du 21 juillet au 20 septembre, à Lucerne.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

Régiment n ^o	I, escadron n ^o	1, 2 et 3 (conjointement avec la brigade d'infanterie n ^o II de la 1 ^{re} division): cadres et troupe, du 12 au 21 septembre, à Bière.
»	» II,	» 4, 5 et 6, cadres et troupe, du 18 au 27 août, à Berne.
»	» III,	» 7, 8 et 9, cadres et troupe, du 1 ^{er} au 10 septembre, à Berne.
»	» IV,	» 10, 11 et 12, cadres et troupe, du 15 au 24 septembre, à Berne.
»	» V,	» 13, 14 et 15, (cours préparatoire au rassemblement de division): Cadres, du 10 au 14 septembre. Troupe, le 14 septembre, à Aarau.
»	» VI,	» 16, 17 et 18, cadres et troupe, du 1 ^{er} au 10 juillet, à Winterthour.
»	» VII,	» 19, 20 et 21, (conjointement avec les manœuvres de régiment d'infanterie): Escadron n ^o 19, cadres et troupe, du 5 au 14 septembre, à St-Gall. Escadron n ^o 20, cadres et troupe, du 23 septembre au 2 octobre, à St-Gall. Escadron n ^o 21, cadres et troupe, du 10 au 19 octobre, à St-Gall.
»	» VIII,	» 22, 23 et 24, cadres et troupe, du 26 août au 4 septembre, à Aarau.

b. Guides.

- Compagnie n° 1, (conjointement avec la brigade d'infanterie n° II de la 1^{re} division), cadres et troupe du 12 au 21 septembre, à Bière.
- » » 2, cadres et troupe du 18 au 27 août, à Berne.
- » » 3, » » 1 au 10 septembre, à Berne.
- » » 4, » » 15 au 24 septembre, à Berne.
- » » 5, (cours préparatoire au rassemblement de division):
 Cadres du 10 au 14 septembre, } à Aarau.
 Troupe le 14 septembre, }
- » » 6, cadres et troupe,
- » » 7, » »
- » » 8, guides des Grisons, Uri, } du 14 au 23 juillet,
 Schwyz et Glaris, cadres } à Winterthour.
 et troupe,
 Guides du Tessin, cadres et troupe, du 20 au 29
 octobre, à Bellinzzone.
- » » 9, cadres et troupe, du 18 au 27 août, } à Berne.
- » » 10, » » du 1 au 10 septembre, }
- » » 11, » » du 4 au 13 août, à Aarau.
- » » 12, » » du 14 au 23 juillet, à Winterthour.

F. Cours spéciaux d'exercices aux mousquetons.

1. Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 1—13 qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton, conjointement avec l'école de recrues de dragons, du 24 mars au 2 avril, à Berne.
2. Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 16—22 et de l'escadron n° 24 qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton, conjointement avec l'école de recrues de dragons, du 23 mai au 1^{er} juin, à Winterthour.
3. Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 14—15 et n° 23 qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton, conjointement avec l'école de recrues de dragons, du 23 juillet au 1^{er} août, à Aarau.

Observation. La troupe qui recevra l'instruction sur le mousqueton dans les écoles de recrues de l'année courante est dispensée du cours de répétition du corps, attendu que les cours spéciaux ci-dessus en tiendront lieu.

IV. Artillerie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

- I^{re} division : pour tous les genres d'artillerie, du 31 août au 11 octobre, à Thoune.
- II^e division : pour l'artillerie de campagne et de position, du 18 octobre au 19 décembre, à Zurich,
pour artificiers et train d'armée, du 18 octobre au 28 novembre, à Zurich.

B. Ecoles de sous-officiers.

1. Pour toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc), les artificiers et le train d'armée, du 2 mars au 5 avril, à Thoune.
2. Pour toute l'artillerie de position, du 24 mars au 27 avril, à Thoune.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

1. Pour recrues de la brigade d'artillerie I, du 10 avril au 3 juin, à Bière.
2. » » » II, du 23 juin au 16 août, à Bière.
3. » » » III, du 18 août au 11 octobre, à Thoune.
4. » » » IV, et de la brigade d'artillerie n° VIII, du Canton de Lucerne, du 14 avril au 7 juin, à Thoune.
5. » » » V, et de la brigade d'artillerie n° VIII, des Cantons d'Uri et du Valais, du 10 juin au 3 août, à Thoune.

6. Pour recrues de la brigade d'artillerie VI, et de la brigade d'artillerie n° VIII, des Cantons de Zurich et du Tessin, du 22 juin au 15 août, à Frauenfeld.
7. » » » VII, et de la brigade d'artillerie n° VIII, des Cantons de Glaris, de St-Gall et Grisons, du 26 avril au 19 juin, à Frauenfeld.

b. Artillerie de montagne.

8. Pour recrues de langues allemande et française, du 6 mai au 29 juin, à Thoune.

2. Artillerie de position.

9. 1. Ecole pour les recrues de langue française, du 6 mai au 29 juin, à Thoune.
10. 2. » » » » allemande, du 3 juillet au 26 août, à Thoune.

3. Artificiers.

11. Pour recrues des compagnies d'artificiers, du 7 avril au 18 mai, à Thoune.

4. Train d'armée.

12. Pour recrues du I^{er} et du II^e arrondissement, du 25 septembre au 5 novembre, à Bière.
13. » » du III^e et IV^e arrondissement (à l'exception de Zoug et d'Unterwalden), du 13 octobre au 23 novembre, à Thoune.
14. » » du V^e arrondissement, du 11 avril au 22 mai, à Zurich.
15. » » du VI^e arrondissement (avec les recrues du IV^e arrondissement, des Cantons de Zoug et des deux Unterwalden), du 25 septembre au 5 novembre, à Aarau.
16. » » du VII^e arrondissement, du 6 octobre au 16 novembre, à Frauenfeld.
17. » » du VIII^e arrondissement, du 13 octobre au 23 novembre, à Zurich.

D. *Cours de répétition.*

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

I^{re} brigade :

Régiment n° I.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 1,	} du 6 au 21 juin, à Bière.
	» 8 ^{cm} » 2,	
Régiment n° II.	{ » 10 ^{cm} » 3,	} du 24 juin au 9 juillet, à Bière.
	» 10 ^{cm} » 4,	
Régiment n° III.	{ » 8 ^{cm} » 5,	} du 19 août au 3 septembre, à Bière.
	» 8 ^{cm} » 6,	

IV^e brigade :

Régiment n° I.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 19,	} du 24 juin au 9 juillet, à Thoune.
	» 8 ^{cm} » 20,	
Régiment n° II.	{ » 10 ^{cm} » 21,	} du 29 septembre au 14 octobre, à Thoune.
	» 10 ^{cm} » 22,	
Régiment n° III.	{ » 8 ^{cm} » 23,	} du 19 août au 3 septembre, à Thoune.
	» 8 ^{cm} » 24,	

V^e brigade :

Régiment n° I.	{ Batterie de 10 ^{cm} n° 25,	} à Thoune.
	» 10 ^{cm} » 28,	
Régiment n° II.	{ » 8 ^{cm} » 26,	} à Zurich.
	» 8 ^{cm} » 27,	
Régiment n° III.	{ » 8 ^{cm} » 29,	} à Thoune.
	» 8 ^{cm} » 30,	

Cours préparatoire au rassemblement de division, du 6 au 14 septembre.

VII^e brigade :

Régiment n° I.	{ Batterie de 10 ^{cm} n° 37,	} du 18 août au 2 septembre, à Frauenfeld.
	» 10 ^{cm} » 41,	
Régiment n° II.	{ » 8 ^{cm} » 38,	} du 4 au 19 septembre, à Frauenfeld.
	» 8 ^{cm} » 39,	
Régiment n° III.	{ » 8 ^{cm} » 40,	} du 22 septembre au 7 octo- bre, à Frauenfeld.
	» 8 ^{cm} » 42,	

b. Colonnes de parc.

I. Parc de division.	{	Colonne de parc n° 1,	} du 8 au 21 juin,
		» » » 2,	} à Bière.
IV. Parc de division.	{	» » » 7,	} du 4 au 17 août,
		» » » 8,	} à Thoune.
V. Parc de division.	{	» » » 9,	} du 8 au 14 septembre,
		» » » 10,	} à Bâle.
(Cours préparatoire au rassemblement de division.)			
VII. Parc de division.	{	» » » 13,	} du 21 juin au 4 juillet,
		» » » 14,	} à Zurich.

2. Artillerie de position.

Division n° I.	{	Comp ^{ie} de position n° 8,	} du 3 au 16 octobre,
		» » » 9,	} à Bière.
		» » » 10,	
Division n° III.	{	» » » 1,	} du 14 au 27 septembre,
		» » » 5,	} à Thoune.
		» » » 6,	

3. Artificiers.

Compagnie n° 2, du 26 mai au 8 juin, à Thoune.

4. Train d'armée.

- I^{re} division. Bataillon du train n° I, (train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la I^{re} division, avec les cours de répétition de leur corps), du 11 au 22 juillet, à Bière.
- IV^e division. Bataillon du train n° IV, I^{re} division et train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la IV^e division, des Cantons de Lucerne, Unterwalden et Zoug, du 4 au 15 août, à Zurich.

Bataillon du train n° IV, II^e division et train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la IV^e division, du Canton de Berne, du 10 au 21 juin, à Toune.

- V^e division. Bataillon du train n^o V. Cours préparatoire au rassemblement de division, du 10 au 14 septembre. (Train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la V^e division avec les cours préparatoires de leurs corps), Brugg et environs.
- VII^e division. Bataillon du train n^o VII, I^{re} division et train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la VII^e division, du Canton de St-Gall, du 21 juillet au 1^{er} août, à Zurich.
- Bataillon du train n^o VII, II^e division et train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la VII^e division, des Cantons de Thurgovie et d'Appenzell, du 7 au 18 juillet, à Zurich.

E. Cours spéciaux.

1. Pour recrues serruriers de batteries, de langue française, (conjointement avec l'école de recrues 2), du 30 juillet au 11 août, à Bière.
2. Pour recrues serruriers de toutes les batteries de la VI^e, VII^e et VIII^e brigade d'artillerie (conjointement avec l'école de recrues 7), du 4 au 16 juin, à Frauenfeld.
3. Pour recrues serruriers des batteries de la III^e, IV^e et V^e brigade d'artillerie et de l'artillerie de position de langue allemande (conjointement avec l'école de recrues 5), du 22 juillet au 3 août, à Thoune.
4. Pour recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n^{os} III à VIII (conjointement avec l'école de recrues 14), du 28 avril au 22 mai, à Zurich.
5. Pour recrues maréchaux-ferrants, de langue française, de la I^{re} et II^e brigade d'artillerie et des bataillons du train (conjointement avec l'école de recrues 1), du 30 avril au 26 mai, à Bière.
6. Pour recrues maréchaux-ferrants, de langue allemande, des batteries et des colonnes de parc de la VI^e, VII^e et VIII^e division (conjointement avec l'école de recrues 6), du 9 juillet au 4 août, à Frauenfeld.
7. Pour recrues maréchaux-ferrants, des batteries et des colonnes de parc de la III^e, IV^e et V^e division (conjointement avec l'école de recrues 4), du 7 mai au 2 juin, à Thoune.

Observation. Les recrues serruriers et maréchaux-ferrants doivent être envoyés à l'école de recrues avec laquelle le cours spécial a lieu conjointement, sans tenir compte des divisions auxquelles ces recrues appartiennent.

V. Génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 18 octobre au 19 décembre, à Zurich.

B. Cours pour commandants et adjudants des bataillons d'élite.

Du 15 au 27 octobre, à Berne.

C. Cours technique.

Du 23 avril au 5 octobre.

Les élèves seront appelés par subdivisions à des travaux sur le terrain et au bureau du génie, à Berne.

D. Ecoles de recrues.

1. Ecole de pontonniers n° 1 pour recrues de langue française, du 3 avril au 22 mai, à Brugg.
2. » » » 2 pour recrues de langue allemande, du 21 août au 9 octobre, à Brugg.
3. » de sapeurs » 1 pour recrues de sapeurs des arrondissements de division I à IV, du 25 mai au 13 juillet, à Liestal.
4. » » » 2 pour recrues de sapeurs des arrondissements de division V à VIII, du 7 août au 25 septembre, à Liestal.
5. Ecole de pionniers pour recrues de tous les arrondissements de division, du 29 mai au 17 juillet, à Thoune.

E. Cours de répétition.

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 1. { Compagnie de pontonniers, du 25 mai au 7 juin, à Brugg.
 { Compagnie de sapeurs, du 9 au 22 mai, à Liestal.
 { Compagnie de pionniers, du 20 juillet au 2 août, à Thoune.

Bataillon n° 4.	{ Compagnie de pontonniers, du 3 au 16 août, à Brugg. Compagnie de sapeurs, du 18 au 31 juillet, à Liestal. Compagnie de pionniers, du 20 juillet au 2 août, à Thoune.				
Bataillon n° 5.	{ Compagnie de pontonniers, du 8 au 21 septembre, Comp ^{ie} de sapeurs, Comp ^{ie} de pionniers, <table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 10px;">Cours préparatoire au rassemblement de division, du 8 au 14 septembre,</td> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 10px;">à Brugg et environs.</td> </tr> </table>	}	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 8 au 14 septembre,	}	à Brugg et environs.
}	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 8 au 14 septembre,	}	à Brugg et environs.		
Bataillon n° 7.	{ Compagnie de pontonniers, du 17 au 30 juillet, à Brugg. Compagnie de sapeurs, du 27 septembre au 10 octobre, à Liestal. Compagnie de pionniers, du 20 juillet au 2 août, à Thoune.				

b. Pionniers d'infanterie.

I^{re} division : Conjointement avec leurs bataillons.

IV ^e	»	Tous les pionniers de la division, du 18 au 31 juillet, à Liestal.
V ^e	»	Conjointement avec leurs bataillons.
VII ^e	»	Tous les pionniers de la division, du 27 septembre au 10 octobre, à Liestal.

VI. Service sanitaire.

I. Section médicale.

A. Ecole d'instructeurs.

Du 25 février au 9 mars, à Bâle.

B. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 29 mai au 25 juin, à Bâle.
2. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 21 juillet au 17 août, à Zurich.

3. Pour médecins et pharmaciens de langue française, du 19 septembre au 16 octobre, à Genève.

Observation. Le cours n° 3 n'aura lieu que si le nombre des élèves est suffisant.

C. Ecoles de sous-officiers.

1. Pour sous-officiers de langue allemande, du 7 au 27 avril, à Bâle.
2. Pour sous-officiers de langue française, du 31 juillet au 20 août, à Genève.

D. Instruction préparatoire pour les recrues.

Pour les recrues du	I ^{er} arrondissement de division et les Valaisans de langue française du VIII ^e arrondissement, du 3 au 15 juillet, à Genève.
»	II ^e arrondissement de division, sans les recrues de langue allemande, du 29 août au 10 septembre, à Genève.
»	III ^e arrondissement de division, du 13 au 25 mars, à Berne.
»	IV ^e arrondissement de division, et les recrues de langue allemande du II ^e arrondissement, du 8 au 20 mai, à Bâle.
»	V ^e arrondissement de division, du 10 au 22 mars, à Bâle.
»	VI ^e arrondissement de division, du 5 au 17 mai, à Zurich.
»	VII ^e arrondissement de division, du 25 août au 6 septembre, à Zurich.
»	VIII ^e arrondissement de division, sans les recrues de langues italienne et française, du 30 juin au 12 juillet, à Zurich.
»	Tessin et les recrues de langue italienne des Grisons, du 23 août au 4 septembre, à Bellinzone.

E. Ecoles de recrues.

- Recrues du I^{er} arrondissement de division et les Valaisans de langue française du VIII^e arrondissement, du 17 juillet au 20 août :
- La moitié de la troupe, à Genève.
» » à Lausanne.
- » II^e arrondissement de division, sans les recrues de langue allemande, du 12 septembre au 16 octobre :
- La moitié de la troupe, à Genève.
» » à Lausanne.
- » III^e arrondissement de division, du 27 mars au 30 avril :
- La moitié de la troupe, à Berne.
» » à Soleure.
- » IV^e arrondissement de division et les recrues de langue allemande du II^e arrondissement, du 22 mai au 25 juin :
- La moitié de la troupe, à Bâle.
» » à Soleure.
- » V^e arrondissement de division, du 24 mars au 27 avril, à Bâle.
- » VI^e arrondissement de division, du 19 mai au 22 juin :
- La moitié de la troupe, à Zurich.
» » à St-Gall.
- » VII^e arrondissement de division, du 8 septembre au 12 octobre, à Zurich.
- » VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues italienne et française, du 14 juillet au 17 août :
- La moitié de la troupe, à Zurich.
» » à St-Gall.
- Recrues du Tessin et de langue italienne des Grisons, du 9 septembre au 13 octobre, à Lucerne.

F. Cours de répétition.

1. Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 9 au 21 avril, à Zurich.
2. » » » pour médecins d'un certain âge, du 16 au 28 avril, à Berne.

3. Ambulance n° 1 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° I, du bataillon de fusiliers n° 98 et du régiment d'artillerie n° 1, du 21 au 26 août, à Genève.
4. » » 3 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° 2, du bataillon de carabiniers n° 1 et du régiment de cavalerie n° 1, du 8 au 13 septembre, à Genève.
5. » » 21, 23 et 25 et une partie du personnel sanitaire des unités de troupes de la V^e division de l'armée, du 8 au 14 septembre, à Bâle.

Observation. Les cours n°s 3, 4 et 5 sont des cours préparatoires aux manœuvres de corps de troupes combinés.

II. *Section vétérinaire.*

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 11 avril au 8 mai, à Zurich.

B. Ecoles de recrues.

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues avec l'école de recrues d'artillerie de campagne de l'arrondissement respectif et doivent être habillés, armés et équipés comme les recrues du train.

C. *Cours de maréchaux-ferrants.*

1. Cavalerie,

Recrues maréchaux-ferrants, de langues allemande et française, (conjointement avec l'école de recrues de cavalerie), du 8 juillet au 1^{er} août, à Aarau.

2. Artillerie.

Recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train III à VIII (conjointement avec l'école de recrues n° 14), du 28 avril au 22 mai, à Zurich.

- Recrues maréchaux-ferrants de langue française des brigades d'artillerie I et II et des bataillons du train I et II, (conjointement avec l'école de recrues n° 1), du 30 avril au 26 mai, à Bière.
- » » des batteries et des colonnes de parc de la III^e, IV^e et V^e division, (conjointement avec l'école de recrues n° 4), du 7 mai au 2 juin, à Thoune.
- » » de langue allemande, des batteries et des colonnes de parc de la VI^e, VII^e et VIII^e division, (conjointement avec l'école de recrues n° 6), du 9 juillet au 4 août, à Frauenfeld.

VII. Troupes d'administration.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

- I. Ecole, du 21 janvier au 24 février, à Thoune.
- II. Ecole, du 1^{er} mars au 4 avril, à Thoune.

B. Ecoles de sous-officiers.

- I. Ecole, du 6 au 26 avril, à Toune.
- II. Ecole, du 28 avril au 18 mai, Thoune.

C. Ecole de recrues.

Du 2 juillet au 15 août, à Thoune.

D. Cours de répétition.

Cours de quartiers-maitres, du 2 au 28 juin, à Thoune.

Compagnie d'administration n° 5, cours préparatoire au rassemblement de division, du 8 au 14 septembre, à Brugg et environs.

VIII. Ecoles Centrales.

- Ecole centrale I, pour officiers subalternes de toutes les armes et pour les adjudants, du 31 mai au 11 juillet, à Thoune.
- » II, pour capitaines de fusiliers et de carabiniers, du 25 janvier au 7 mars, à Thoune.
- » III, pour commandants de bataillons de fusiliers et de carabiniers, n'aura pas lieu.
- » IV, (Reconnaissance.) pour commandants de régiments de toutes armes, du 23 avril au 8 mai, à Liestal.

IX. Manœuvres de division de la V^e division d'armée.

Les unités de troupes entreront en ligne à la clôture des manœuvres préparatoires. Le terrain de manœuvres sera désigné plus tard.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui du licenciement le jour après.)

Place d'armes d'Aarau.

1. Cours de remonte (III) pour chevaux de recrues et de remontes, du 11 février au 29 mai.
2. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 14 mai au 5 juillet :
Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du V^e arrondissement de division :
Cadres, du 14 mai au 5 juillet.
Recrues, du 22 mai au 5 juillet.
3. Ecole de recrues de cavalerie, du 1^{er} juin au 1^{er} août :
Recrues des escadrons n^{os} 7—15 et n^o 23, recrues de langue allemande de Fribourg et tous les recrues marchaux-ferrants de cavalerie, de langues allemande et française.
4. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 3 juin au 1^{er} août :
Pour dragons et guides de tous les arrondissements.

5. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 9 juillet au 30 août :
Un tiers des recrues d'infanterie du V^e arrondissement de division :
Cadres, du 9 juillet au 30 août.
Recrues, du 17 juillet au 30 août.
6. Cours spécial pour dragons, du 23 juillet au 1^{er} août (conjointement avec l'école de recrues) :
Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 14, 15 et 23, qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton.
7. Cours de répétition de cavalerie (I), du 4 au 13 août :
Compagnie de guides n^o 11.
8. Cours de répétition de cavalerie (II), du 26 août au 4 septembre :
Régiment de dragons n^o 8 : escadrons n^{os} 22, 23 et 24, cadres et troupes.
9. Cours de répétition d'infanterie (I), du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de carabiniers n^o 5.
10. Cours de répétition de cavalerie (III), du 10 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Compagnie de guides n^o 5.
Régiment de dragons n^o 5 : escadrons n^{os} 13, 14 et 15, cadres et troupes.
11. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du V^e arrondissement de division, du 29 septembre au 9 novembre.
12. Cours de répétition d'infanterie (II), du 16 au 31 octobre :
Cours pour retardataires.
13. Ecole de recrues d'artillerie, du 25 septembre au 5 novembre :
Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne des unités de troupes) de la VI^e division, et recrues de la IV^e division des Cantons de Zoug et d'Unterwalden-le-Haut et le-Bas.

Place d'armes d'Altorf.

14. Ecole de recrues d'infanterie, du 24 juillet au 14 septembre :
 Recrues d'infanterie du VIII^e arrondissement de division,
 Cantons d'Uri, Schwyz et Valais, ainsi que tous les re-
 crues trompettes de langues allemande et française du
 VIII^e arrondissement de division :
 Cadres, du 24 juillet au 14 septembre.
 Recrues, du 1^{er} août au 14 septembre.

Place d'armes de Bâle.

15. Ecole d'instructeurs sanitaires, du 25 février au 9 mars.
 16. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 10 au 22 mars
 Recrues du V^e arrondissement de division.
 17. Ecole de recrues sanitaires (I), du 24 mars au 27 avril :
 Tous les recrues du V^e arrondissement de division.
 18. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 7 au 27 avril :
 Sous-officiers sanitaires de langue allemande de tous les
 arrondissements de division.
 19. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 8 au 20 mai :
 Recrues du IV^e arrondissement de division et les recrues
 de langue allemande du II^e arrondissement de division.
 20. Ecole de recrues sanitaires (II), du 22 mai au 25 juin :
 La moitié des recrues du IV^e arrondissement de division
 et les recrues de langue allemande du II^e arrondissement
 de division.
 21. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 29 mai au 25
 juin :
 Médecins et pharmaciens de langue allemande.
 22. Cours de répétition d'artillerie, du 8 au 14 septembre (cours
 préparatoire au rassemblement de division) :
 Parc de division n^o V : colonnes de parc n^{os} 9 et 10.
 23. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours
 préparatoire au rassemblement de division) :
 Bataillon de fusiliers n^o 54.
 24. Cours de répétition sanitaire, du 8 au 14 septembre (cours
 préparatoire au rassemblement de division) :
 Ambulances n^{os} 21, 23 et 25 et une partie du personnel
 sanitaire des unités de troupes du V^e arrondissement de
 division.

Place d'armes de Bellinzone.

25. Ecole de recrues d'infanterie, du 6 mars au 27 avril :
 Recrues d'infanterie, recrues tambours et trompettes du VIII^e arrondissement de division, Canton du Tessin, et recrues de langue italienne du Cantons des Grisons (Misoix, vallée de Calanca et Bergell) :
 Cadres, du 6 mars au 27 avril.
 Recrues, du 14 mars au 27 avril.
26. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 23 août au 4 septembre :
 Recrues du Tessin et recrues de langue italienne des Grisons.
27. Ecole préparatoire d'officiers du VIII^e arrondissement de division, du 22 septembre au 2 novembre.
28. Ecole de tir (VI) pour officiers et sous-officiers, du 2 au 29 octobre :
 4 officiers et 16 sous-officiers de chacun des bataillons de fusiliers et 6 sous-officiers de la compagnie de carabinières du Canton du Tessin (VIII^e arrondissement de division).
29. Cours de répétition de cavalerie, du 20 au 29 octobre :
 Compagnie de guides n^o 8 (troupe du Canton du Tessin) :
 Cadres et troupe, du 20 au 29 octobre.

Place d'armes de Berne.

30. Cours de remonte (I) pour chevaux de recrues et de remontes, du 13 octobre 1876 au 28 janvier 1877.
31. Etat-major général. Travaux de subdivision, du 2 janvier au 30 décembre :
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major général, en subdivisions successives.
32. Ecole de recrues de cavalerie, du 31 janvier au 2 avril :
 Recrues de langue française des escadrons n^{os} 1 à 6 et les recrues de dragons de langue française du Jura bernois.
33. Ecole de l'état-major général (II^e cours), du 15 février au 28 mars :
 Pour lieutenants-colonels et majors.

34. Ecole de cadres de cavalerie, du 2 mars au 12 avril :
Un certain nombre de brigadiers de dragons et de maréchaux-des-logis de guides.
35. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 13 au 25 mars :
Recrues du III^e arrondissement de division.
36. Cours spécial pour dragons, du 24 mars au 2 avril (conjointement avec l'école de recrues) :
Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 1 à 13, qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton.
37. Ecole de recrues sanitaires, du 27 mars au 30 avril :
La moitié des recrues du III^e arrondissement de division.
38. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 6 avril au 28 mai :
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du III^e arrondissement de division :
Cadres, du 6 avril au 28 mai.
Recrues, du 14 avril au 28 mai.
39. Cours de répétition sanitaire, du 16 au 28 avril :
Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
40. Cours de remonte (V), du 15 avril au 4 mai :
Pour chevaux de la troupe incorporée avant 1875 dans les escadrons n^{os} 1 à 14 et dans les compagnies de guides n^{os} 1 à 4, 9 et 10.
41. Cours technique pour officiers du génie, du 23 avril au 5 octobre :
Un certain nombre d'officiers du génie en subdivisions successives.
42. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 8 juin au 30 juillet :
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du III^e arrondissement de division :
Cadres, du 8 juin au 30 juillet.
Recrues, du 16 juin au 30 juillet.
43. Ecole de l'état-major général (I^{er} cours), du 2 juillet au 14 septembre :
Pour capitaines de l'état-major général.
44. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 10 août au 1^{er} octobre :
Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du III^e arrondissement de division :

Cadres, du 10 août au 1^{er} octobre.

Recrues, du 18 août au 1^{er} octobre.

45. Cours de répétition de cavalerie (I), du 18 au 27 août :
Compagnies de guides n^{os} 2 et 9.
Régiment de dragons n^o 2 : Escadrons n^{os} 4, 5 et 6 :
Cadres et troupes, du 18 au 27 août.
46. Cours de répétition de cavalerie (II), du 1^{er} au 10 septembre :
Compagnies de guides n^{os} 3 et 10.
Régiment de dragons n^o 3 : escadrons n^{os} 7, 8 et 9 :
Cadres et troupes, du 1^{er} au 10 septembre.
47. Ecole de l'état-major général, du 2 au 15 septembre :
Pour officiers de la section des chemins de fer.
48. Cours de répétition de cavalerie (III), du 15 au 24 septembre :
Compagnie de guides n^o 4.
Régiment de dragons n^o 4 : escadrons n^{os} 10, 11 et 12 :
Cadres et troupes, du 15 au 24 septembre.
49. Ecole préparatoire d'officiers du III^e arrondissement de division, du 13 octobre au 23 novembre.
50. Cours d'officiers du génie, du 15 au 27 octobre :
Commandants et adjudants des bataillons du génie de l'élite.

Place d'armes de Bière.

51. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 10 avril au 3 juin :
Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la I^{re} brigade d'artillerie.
Tous les recrues maréchaux-ferrants, de langue française, de la I^{re} et de la II^e brigade d'artillerie et des bataillons du train (cours de maréchalerie), du 30 avril au 26 mai.
52. Cours de répétition d'artillerie (I), du 6 au 21 juin :
I^{re} brigade, { batterie de 8^{cm} n^o 1,
I^{er} régiment, { » » 8^{cm} » 2.
53. Cours de répétition d'artillerie (II), du 8 au 21 juin :
Parc de division I : colonnes de parc n^{os} 1 et 2.
54. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 23 juin au 16 août :
Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la II^e brigade d'artillerie, avec les recrues serruriers de langue française de toutes les batteries de langue française (cours de serruriers), du 30 juillet au 11 août.

55. Cours de répétition d'artillerie (III), du 24 juin au 9 juillet:
 I^{re} brigade, } batterie de 10^{cm} n° 3,
 II^e régiment, } » » 10^{cm} » 4.
56. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 11 au 22 juillet:
 Bataillon du train de la I^{re} division de l'armée.
 (Train de ligne de la I^{re} division avec les cours de répétition des unités de troupes et des états-majors de cette division.)
57. Cours de répétition d'infanterie (I), du 21 août au 3 septembre:
 Manœuvres de brigade : brigade d'infanterie n° 1.
 Etat-major de la brigade, du 20 août au 3 septembre.
 Régiment n° 1. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n°s 1, 2 et 3.
 » » 2. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n°s 4, 5, 6 et 98, du 21 août au 3 septembre.
58. Cours de répétition d'artillerie (V), du 19 août au 3 septembre (conjointement avec la brigade d'infanterie n° 1 de la I^{re} division):
 I^{re} brigade, III^e régiment : état-major et batteries de 8^{cm} n°s 5 et 6.
59. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 25 septembre au 5 novembre:
 Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne des unités de troupes), de la I^{re} et II^e division.
60. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 3 au 16 octobre:
 I^{re} division : compagnies de position n°s 8, 9 et 10.
61. Cours de répétition d'infanterie (II), du 8 au 21 septembre:
 Manœuvres de brigade : brigade d'infanterie n° II.
 Etat-major de la brigade, du 7 au 21 septembre.
 Régiment n° 3. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n°s 7, 8 et 9.
 » » 4. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n°s 10, 11 et 12 et bataillon de carabiniers n° 1, du 8 au 21 septembre.

62. Cours de répétition de cavalerie, du 12 au 21 septembre (conjointement avec la brigade d'infanterie n° II de la I^{re} division) :
 Compagnie de guides n° 1.
 Régiment de dragons n° 1 : escadrons n^{os} 1, 2 et 3 :
 Cadres et troupes, du 12 au 21 septembre.

Place d'armes de Brugg.

63. Ecole de recrues du génie (I), du 3 avril au 22 mai :
 Recrues pontonniers de langue française.
64. Cours de répétition du génie (I), du 25 mai au 7 juin :
 Bataillon n° 1 : compagnie de pontonniers.
65. Cours de répétition du génie (II), du 17 au 30 juillet :
 Bataillon n° 7 : compagnie de pontonniers.
66. Cours de répétition du génie (III), du 3 au 16 août :
 Bataillon n° 4 : compagnie de pontonniers.
67. Ecole de recrues du génie (II), du 21 août au 9 octobre :
 Recrues pontonniers de langue allemande.
68. Cours de répétition du génie (IV), du 8 au 14 septembre
 (cours préparatoire au rassemblement de division) :
 Bataillon n° 5 : compagnie de sapeurs et compagnie de pionniers.
69. Cours de répétition du génie (V), du 8 au 21 septembre :
 Bataillon n° 5 : compagnie de pontonniers.
70. Cours de répétition d'administration, du 8 au 14 septembre
 (cours préparatoire au rassemblement de division) :
 Compagnie d'administration n° 5.
71. Cours de répétition d'artillerie, du 10 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
 Bataillon du train n° V.
 (Train de ligne des unités tactiques et des états-majors de la V^e division avec les cours préparatoires de leurs corps.)

Place d'armes de Coire.

72. Ecole de recrues d'infanterie, du 8 mai au 29 juin :

Recrues d'infanterie du VIII^e arrondissement de division du Canton de Glaris et de langue allemande du Canton des Grisons, ainsi que tous les recrues tambours de langues allemande et française de l'arrondissement :

Cadres, du 8 mai au 29 juin.

Recrues, du 16 mai au 29 juin.

Place d'armes de Colombier.

73. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 27 mars au 18 mai :

Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du II^e arrondissement de division :

Cadres, du 27 mars au 18 mai.

Recrues, du 4 avril au 18 mai.

74. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 26 mai au 17 juillet :

Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes du II^e arrondissement de division :

Cadres, du 26 mai au 17 juillet.

Recrues, du 3 juin au 17 juillet.

75. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 24 juillet au 14 septembre :

Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours et trompettes retardataires du II^e arrondissement de division :

Cadres, du 24 juillet au 14 septembre.

Recrues, du 1^{er} août au 14 septembre.

76. Ecole préparatoire d'officiers du II^e arrondissement de division, du 29 septembre au 9 novembre.

Place d'armes d'Entfelden.

77. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :

Bataillon de fusiliers n^o 55.

Place d'armes de Frauenfeld.

78. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 26 avril au 19 juin :
 Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la VII^e brigade d'artillerie et de la VIII^e brigade d'artillerie des Cantons de Glaris, St-Gall et Grisons.
 Recrues serruriers de toutes les batteries de la VI^e, VII^e et VIII^e brigade d'artillerie (cours de serruriers), du 4 au 16 juin.
79. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 22 juin au 15 août :
 Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la VI^e brigade d'artillerie et de la VIII^e brigade d'artillerie des Cantons de Zurich et du Tessin.
 Toutes les recrues maréchaux-ferrants de langue allemande des batteries et des colonnes de parc de la VI^e, VII^e et VIII^e division (cours de maréchalerie), du 9 juillet au 4 août.
80. Cours de répétition d'artillerie (I), du 18 août au 2 septembre :
 VII^e brigade, } batterie de 10^{cm} n° 37.
 I^{er} régiment, } » » 10^{cm} » 41.
81. Cours de répétition d'artillerie (II), du 4 au 19 septembre :
 VII^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 38.
 II^e régiment, } » » 8^{cm} » 39.
82. Cours de répétition d'infanterie, du 21 août au 4 septembre :
 Régiment n° 25. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n°s 73, 74 et 75. Bataillon de carabiniers n° 7.
 Cadres, du 21 août au 4 septembre.
 Troupe, du 25 août au 4 septembre.
83. Cours de répétition d'artillerie (III), du 22 septembre au 7 octobre :
 VII^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 40.
 III^e régiment, } » » 8^{cm} » 42.
84. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 6 octobre au 16 novembre :
 Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne) des unités de troupes de la VII^e division.

Place d'armes de St-Gall.

85. Ecole de recrues sanitaires (I), du 19 mai au 22 juin.
La moitié des recrues du VI^e arrondissement de division.
86. Ecole de recrues sanitaires (II), du 14 juillet au 17 août :
La moitié des recrues du VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langues italienne et française.
87. Cours de répétition de cavalerie (I), du 5 au 14 septembre (conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 26) :
Régiment de dragons n^o 7 : escadron n^o 19, cadres et troupe.
88. Cours de répétition de cavalerie (II), du 23 septembre au 2 octobre (conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 27) :
Régiment de dragons n^o 7 : escadron n^o 20, cadres et troupe.
89. Cours de répétition de cavalerie (III), du 10 au 19 octobre (conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 28) :
Régiment de dragons n^o 7 : escadron n^o 21, cadres et troupe.

Places d'armes de St-Gall et Hérisau.

90. Cours de répétition d'infanterie (I), du 31 août au 14 septembre (conjointement avec l'escadron n^o 19 du régiment de dragons n^o 7) :
Régiment n^o 26. Etat-major et troupe ; bataillons de fusiliers n^{os} 76, 77 et 78 :
Cadres, du 31 août au 14 septembre.
Troupes, du 4 au 14 septembre.
91. Cours de répétition d'infanterie (II), du 18 septembre au 2 octobre (conjointement avec l'escadron n^o 20 du régiment de dragons n^s 7) :
Régiment n^o 27. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n^{os} 79, 80 et 81 :
Cadres, du 18 septembre au 2 octobre.
Troupes, du 22 septembre au 2 octobre.

Place d'armes de Genève.

92. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 13 mars au 4 mai:
 Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes du 1^{er} arrondissement de division:
 Cadres, du 13 mars au 4 mai.
 Recrues, du 21 mars au 4 mai.
93. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 1^{er} mai au 22 juin:
 Un tiers des recrues d'infanterie du 1^{er} arrondissement de division:
 Cadres, du 1^{er} mai au 22 juin.
 Recrues, du 9 mai au 22 juin.
94. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 26 juin au 17 août:
 Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du 1^{er} arrondissement de division:
 Cadres, du 26 juin au 17 août.
 Recrues, du 4 juillet au 17 août.
95. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 3 au 15 juillet:
 Recrues du 1^{er} arrondissement de division et recrues de langue français du Valais.
96. Ecole de recrues sanitaires (I), du 17 juillet au 20 août:
 La moitié des recrues du 1^{er} arrondissement de division et les Valaisans de langue française du VIII^e arrondissement de division.
97. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 31 juillet au 20 août:
 Sous-officiers de langue française de tous les arrondissements de division.
98. Cours de répétition sanitaire (I) (cours préparatoire aux manœuvres de brigade), du 21 au 26 août:
 Ambulance n^o 1 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n^o I, du bataillon de fusiliers n^o 98 et du régiment d'artillerie n^o 1 de la brigade n^o I.
99. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 29 août au 10 septembre:
 Recrues du II^e arrondissement de division (sans les recrues de langue allemande).

100. Cours de répétition sanitaire (II) (cours préparatoire aux manœuvres de brigade), du 8 au 13 septembre :
Ambulance n° 3 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° II, du bataillon de carabiniers n° 1 et du régiment de cavalerie n° 1.
101. Ecole de recrues sanitaires (II), du 12 septembre au 16 octobre :
La moitié des recrues du I^{er} arrondissement de division (sans les recrues de langue allemande).
102. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 19 septembre au 16 octobre :
Médecins et pharmaciens de langue française.
103. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du I^{er} arrondissement de division, du 3 octobre au 13 novembre.
104. Cours de répétition d'infanterie, du 16 au 29 octobre :
Cours pour retardataires.

Place d'armes de Gränichen.

105. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 57.

Place d'armes de Granges (Soleure).

106. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 49.

Place d'armes d'Hérisau.

107. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 27 mars au 18 mai :
Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues tambours du VII^e arrondissement de division :
Cadres, du 27 mars au 18 mai.
Recrues, du 4 avril au 18 mai.
108. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 15 mai au 6 juillet :
Un tiers des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes du VII^e arrondissement de division :
Cadres, du 15 mai au 6 juillet.
Recrues, du 23 mai au 6 juillet.

109. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 3 juillet au 24 août :
 Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours et trompettes retardataires du VII^e arrondissement de division :
 Cadres, du 3 juillet au 24 août.
 Recrues, du 11 juillet au 24 août.

110. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VII^e arrondissement de division, du 23 octobre au 3 décembre.

111. Cours de répétition d'infanterie, du 7 au 17 novembre :
 Cours pour retardataires.

Places d'armes d'Hérisau et St-Gall.

112. Cours de répétition d'infanterie (I), du 5 au 19 octobre (conjointement avec l'escadron n^o 21 du régiment de dragons n^o 7) :
 Régiment n^o 28. Etat-major et troupes : bataillons de fusiliers n^{os} 82, 83 et 84.
 Cadres, du 5 au 19 octobre.
 Troupe, du 9 au 19 octobre.

Place d'armes d'Hutwyl.

113. Cours de répétition d'infanterie, du 15 au 17 septembre :
 Cadres du bataillon de fusiliers n^o 39.

Place d'armes de Langenthal.

114. Cours de répétition d'infanterie, du 15 au 17 septembre :
 Cadres du bataillon de fusiliers n^o 38.

Place d'armes de Langnau.

115. Cours de répétition d'infanterie, du 4 au 6 mai :
 Cadres du bataillon de fusiliers n^o 40.

Place d'armes de Lausanne.

116. Ecole de recrues sanitaires (I), du 17 juillet au 20 août :
 La moitié des recrues du I^{er} arrondissement de division et les Valaisans de langue française du VIII^e arrondissement de division.

117. Ecole de recrues sanitaires (II), du 12 septembre au 16 octobre :

La moitié des recrues du II^e arrondissement de division, sans les recrues de langue allemande.

Place d'armes de Lenzbourg.

118. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division :

Bataillon de fusiliers n^o 58.

Place d'armes de Liestal.

119. Ecole de recrues d'infanterie, du 20 mars au 11 mai :

Un tiers des recrues d'infanteries et tous les recrues trompettes du V^e arrondissement de division :

Cadres, du 20 mars au 11 mai.

Recrues, du 28 mars au 11 mai.

120. Ecole centrale (IV) (reconnaissance), du 23 avril au 8 mai :
Pour commandants de régiments de toutes armes.

121. Cours de répétition du génie (I), du 9 au 22 mai :

Compagnie de sapeurs du bataillon n^o 1.

122. Ecole de recrues du génie (I), du 25 mai au 13 juillet :

Recrues sapeurs des arrondissements de division I^{or}, II^e, III^e et IV^e.

123. Cours de répétition du génie (II), du 18 au 31 juillet :

Bataillon n^o 4 : compagnie de sapeurs et tous les pionniers d'infanterie de la IV^e division.

124. Ecole de recrues du génie (II), du 7 août au 25 septembre :

Recrues sapeurs des arrondissements de division V^e, VI^e, VII^e et VIII^e.

125. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :

Bataillon de fusiliers n^o 52.

126. Cours de répétition du génie (III), du 27 septembre au 10 octobre ;

Bataillon n^o 7 : compagnie de sapeurs et tous les pionniers d'infanterie de la VII^e division.

Place d'armes de Lucerne.

127. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 13 mars au 4 mai :
 Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et la moitié des recrues tambours du IV^e arrondissement de division :
 Cadres, du 13 mars au 4 mai.
 Recrues, du 21 mars au 4 mai.
128. Cours de remonte (IV) pour chevaux de recrues et de remontes, du 2 avril au 18 juillet.
129. Cours de répétition d'infanterie (I), du 8 au 16 mai :
 Bataillon de fusiliers n^o 40 : cadres et troupe.
130. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 10 mai au 1^{er} juillet :
 Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et tous les recrues trompettes du IV^e arrondissement de division :
 Cadres, du 10 mai au 1^{er} juillet.
 Recrues, du 18 mai au 1^{er} juillet.
131. Cours de répétition d'infanterie (II), du 29 juin au 11 juillet :
 Bataillon de fusiliers n^o 42 :
 Cadres, du 29 juin au 11 juillet.
 Troupe, du 3 au 11 juillet.
132. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 6 juillet au 27 août :
 Un cinquième des recrues d'infanterie et la moitié des recrues tambours du IV^e arrondissement de division, plus les recrues instituteurs de tous les arrondissements de division :
 Cadres, du 6 juillet au 27 août.
 Recrues, du 14 juillet au 27 août.
133. Ecole de recrues de cavalerie, du 21 juillet au 20 septembre :
 Recrues de toutes les compagnies de guides.
134. Cours de répétition d'infanterie (III), du 12 au 24 août :
 Bataillon de carabiniers n^o 4 :
 Cadres, du 12 au 24 août.
 Troupe, du 16 au 24 août.
135. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 31 août au 12 septembre :
 Bataillon de fusiliers n^o 43 :
 Cadres, du 31 août au 12 septembre.
 Troupe, du 4 au 12 septembre.

136. Cours de répétition d'infanterie (V), du 31 août au 12 septembre :
Bataillon de fusiliers n° 44 :
Cadres, du 31 août au 12 septembre.
Troupe, du 4 au 12 septembre.
137. Ecole de recrues sanitaires, du 9 septembre au 13 octobre :
Recrues du Tessin et de langue italienne des Grisons.
138. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 31 août au 2 septembre :
Cadres du bataillon de fusiliers n° 45.
139. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 19 au 27 septembre :
Cadres et troupe du bataillon de fusiliers n° 37.
140. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 19 au 27 septembre :
Cadres et troupe du bataillon de fusiliers n° 39.
141. Cours de répétition d'infanterie (IX), du 30 septembre au 2 octobre :
Cadres du bataillon de fusiliers n° 46.
142. Cours de répétition d'infanterie (X), du 30 septembre au 12 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 47 :
Cadres, du 30 septembre au 12 octobre.
Troupe, du 4 au 12 octobre.
143. Cours de répétition d'infanterie (XI), du 30 septembre au 12 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 48 :
Cadres, du 30 septembre au 12 octobre.
Troupe, du 4 au 12 octobre.
144. Cours de répétition d'infanterie (XII), du 14 au 26 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 41 :
Cadres, du 14 au 26 octobre.
Troupe, du 18 au 26 octobre.
145. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du IV^e arrondissement de division, du 3 novembre au 14 décembre.
146. Cours de répétition d'infanterie (XIII), du 20 au 28 novembre :
Cours pour retardataires.

Place d'armes de Mellingen.

147. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 60.

Place d'armes de Muri.

148. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 99.

Place d'armes de Schaffhouse.

149. Ecole de recrues d'infanterie, du 7 août au 28 septembre :
Un tiers des recrues d'infanterie et des recrues tambours
du VI^e arrondissement de division :
Cadres, du 7 août au 28 septembre.
Recrues, du 15 août au 28 septembre.

Place d'armes de Sissach.

150. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 53.

Place d'armes de Soleure.

151. Ecole de recrues sanitaires (I), du 27 mars au 30 avril :
La moitié des recrues du III^e arrondissement de division.
152. Ecole de recrues sanitaires (II), du 22 mai au 25 juin :
La moitié des recrues du IV^e arrondissement de division
et les recrues de langue allemande du II^e arrondissement.
153. Cours de répétition d'infanterie (I), du 8 au 14 septembre
(cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 50.
154. Cours de répétition d'infanterie (II), du 8 au 14 septembre
(cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 51.

Place d'armes de Stans.

155. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 12 septembre :
Cadres et troupe du bataillon de fusiliers n° 45.
156. Cours de répétition d'infanterie (II), du 19 au 27 septembre :
Cadres et troupe du bataillon de fusiliers n° 38.
157. Cours de répétition d'infanterie (III), du 4 au 12 octobre :
Cadres et troupe du bataillon de fusiliers n° 46.

Place d'armes de Suhr.

158. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 56.

Place d'armes de Thoune.

159. Ecole préparatoire d'officiers d'administration (I), du 21 janvier au 24 février.
160. Ecole centrale (II), du 25 janvier au 7 mars :
Un certain nombre de capitaines d'infanterie.
161. Ecole préparatoire d'officiers d'administration (II), du 1^{er} mars au 4 avril.
162. Ecole de sous-officiers d'artillerie (I), du 2 mars au 5 avril :
Sous-officiers d'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc de toutes les divisions).
Sous-officiers des compagnies d'artificiers et du train d'armée (bataillons du train et train de ligne).
163. Ecole de sous-officiers d'artillerie (II), du 24 mars au 27 avril :
Sous-officiers de langues allemande et française de l'artillerie de position.
164. Ecole de sous-officiers de troupes d'administration (I), du 6 au 26 avril :
Un certain nombre de sous-officiers de toutes armes de tous les arrondissements de division.
165. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 7 avril au 18 mai :
Recrues des compagnies d'artificiers.

166. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 14 avril au 7 juin :
 Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la IV^e brigade d'artillerie et de la VIII^e brigade d'artillerie du Canton de Lucerne.
 Avec tous les recrues maréchaux-ferrants de la III^e, IV^e et V^e division, cours de maréchalerie, du 7 mai au 2 juin.
167. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 6 mai au 29 juin :
 Recrues des batteries de montagne.
168. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 6 mai au 29 juin :
 Recrues de langue française de l'artillerie de position.
169. Ecole de sous-officiers de troupes d'administration (II), du 28 avril au 18 mai :
 Un certain nombre de sous-officiers de toutes armes de tous les arrondissements de division.
170. Cours de répétition d'artillerie (I), du 26 mai au 8 juin :
 Compagnie d'artificiers n^o 2.
171. Ecole de recrues du génie, du 29 mai au 17 juillet :
 Recrues pionniers de tous les arrondissements de division.
172. Ecole centrale (I), du 31 mai au 11 juillet :
 Un certain nombre d'officiers subalternes de toutes les armes et un certain nombre d'adjudants.
173. Cours de quartiers-maitres, du 2 au 28 juin :
 16 quartiers-maitres de régiments.
174. Cours de répétition d'artillerie (II), du 10 au 21 juin :
 Bataillon du train (II^e division) et train de ligne des unités de troupes et des états-majors de la IV^e division du Canton de Berne.
175. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 10 juin au 3 août :
 Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la V^e brigade d'artillerie et de la VIII^e brigade d'artillerie, des Cantons d'Uri et du Valais.
 Avec tous les recrues serruriers de la III^e, IV^e et V^e brigade d'artillerie et de l'artillerie de position de langue allemande, cours de serruriers, du 22 juillet au 3 août.
176. Cours de répétition d'artillerie (III), du 24 juin au 9 juillet :
 IV^e brigade, } batterie de 8^{cm} n^o 19,
 I^{er} régiment, } » » 8^{cm} » 20.

177. Ecole de recrues d'artillerie (VI), du 3 juillet au 26 août :
Recrues de langue allemande de l'artillerie de position.
178. Ecole de recrues d'artillerie (VII), du 18 août au 11 octobre :
Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la III^e brigade d'artillerie.
179. Ecole de recrues de troupes d'administration, du 2 juillet au 15 août :
Recrues de toutes les compagnies d'administration.
180. Cours de répétition du génie (I), du 20 juillet au 2 août :
Compagnie de pionniers du bataillon n^o 1.
181. Cours de répétition du génie (II), du 20 juillet au 2 août :
Compagnie de pionniers du bataillon n^o 4.
182. Cours de répétition du génie (III), du 20 juillet au 2 août :
Compagnie de pionniers du bataillon n^o 7.
183. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 4 au 17 août :
Parc de division IV : colonnes de parc n^{os} 7 et 8.
184. Cours de répétition d'artillerie (V), du 19 août au 3 septembre :
IV^e brigade, } batterie de 8^{cm} n^o 23,
III^e régiment, } » » 8^{cm} » 24.
185. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (I^{re} division), du 31 août au 11 octobre :
Pour tous les genres d'artillerie.
186. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 6 au 14 septembre
(cours préparatoire au rassemblement de division) :
V^e brigade, } batterie de 10^{cm} n^o 25,
I^{er} régiment, } » » 10^{cm} » 28.
III^e régiment, } » » 8^{cm} » 29,
» » 8^{cm} » 30.
187. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 14 au 27 septembre :
III^e division : compagnies de position n^{os} 1, 5 et 6.
188. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 29 septembre au 14 octobre :
IV^e brigade, } batterie de 10^{cm} n^o 21,
II^e régiment, } » » 10^{cm} » 22.

189. Ecole de recrues d'artillerie (VIII), du 13 octobre au 23 novembre :

Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne) des III^e et IV^e divisions, à l'exception de Zoug et les deux Unterwalden.

Place d'armes de Wallenstadt.

190. Ecole de tir (IV), pour sous-officiers, du 4 avril au 1^{er} mai :
4 sous-officiers de chacun des bataillons de fusiliers du II^e et III^e arrondissement de division.

191. Ecole de tir (I) pour officiers, du 5 mai au 1^{er} juin :
Deux officiers de chacun des bataillons d'infanterie du III^e arrondissement de division et un officier de chacun des bataillons d'infanterie du IV^e arrondissement de division.

192. Ecole de tir (II) pour officiers, du 6 juin au 3 juillet :
Un officier de chacun des bataillons d'infanterie des V^e, VI^e et VII^e arrondissements de division.

193. Ecole de tir (III) pour officiers, du 7 juillet au 3 août :
Un officier de chacun des bataillons d'infanterie du I^{er} arrondissement de division et des bataillons de langue française du VIII^e arrondissement de division du Valais et deux officiers de chacun des bataillons d'infanterie du II^e arrondissement de division.

194. Ecole de tir (V) pour officiers et sous-officiers, du 22 août au 25 septembre :

1 officier de chacun des bataillons d'infanterie du VI^e arrondissement de division.

2 officiers de chacun des bataillons d'infanterie du VIII^e arrondissement de division, sans Tessin.

2 officiers de chacun des bataillons d'infanterie de langue allemande du Valais de la I^{re} division, du 22 août au 18 septembre.

4 sous-officiers de chacun des bataillons d'infanterie du VII^e et VIII^e arrondissement de division, sans le Tessin, du 29 août au 25 septembre.

Place d'armes de Wangen.

195. Cadres de répétition d'infanterie, du 15 au 17 septembre :
Cours du bataillon de fusiliers n° 37.

Place d'armes de Winterthour.

196. Cours de remonte (II), pour chevaux de recrues et de remontes, du 12 décembre 1876 au 29 mars 1877.
197. Ecole de recrues de cavalerie, du 1^{er} avril au 1^{er} juin :
Recrues des escadrons n^{os} 16—22 et 24.
198. Cours spécial pour dragons, du 23 mai au 1^{er} juin (conjointement avec l'école de recrues de cavalerie) :
Sous-officiers, brigadiers et dragons des escadrons n^{os} 16—22 et 24 qui n'ont pas encore reçu l'instruction sur le mousqueton.
199. Cours de remonte (VI), du 5 au 24 juin :
Chevaux de la troupe incorporée avant 1875, des escadrons n^{os} 15—24 et des compagnies de guides n^{os} 5—8, 11 et 12.
200. Cours de répétition de cavalerie (I), du 1^{er} au 10 juillet :
Régiment de dragons n° 6 : escadrons n^{os} 16, 17 et 18 :
Cadres et troupes.
201. Cours de répétition de cavalerie (II), du 14 au 23 juillet :
Compagnies de guides n^{os} 6, 7, 8 (troupe des Cantons des Grisons, Uri, Schwyz et Glaris) et 12, cadres et troupes.

Place d'armes de Wohlen.

202. Cours de répétition d'infanterie, du 8 au 14 septembre (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de fusiliers n° 59.

Place d'armes de Zofingue.

203. Ecole de recrues d'armuriers, du 30 mai au 13 juillet :
Recrues armuriers de tous les arrondissements de division.
204. Cours de répétition d'infanterie, du 17 juillet au 1^{er} août :
Sous-officiers d'armement des arrondissements de division II^e, III^e, VI^e et VIII^e.

Place d'armes de Zurich.

205. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 7 avril au 29 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie et des recrues tambours
 et la moitié des recrues trompettes du VI^e arrondissement
 de division :
 Cadres, du 7 avril au 29 mai.
 Recrues, du 15 avril au 29 mai.
206. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 11 avril au 22 mai :
 Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de li-
 gne) du V^e arrondissement.
 Recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train III à
 VIII (cours de maréchalerie), du 28 avril au 22 mai.
207. Ecole préparatoire d'officiers pour vétérinaires, du 11 avril
 au 8 mai.
208. Cours de répétition sanitaire, du 9 au 21 avril :
 Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
209. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 5 au 17 mai :
 Recrues de la VI^e division.
210. Ecole de recrues sanitaires (I), du 19 mai au 22 juin :
 La moitié des recrues du VI^e arrondissement de division.
211. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 5 juin au 27 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie et de tambours et la moi-
 tié des recrues trompettes du VI^e arrondissement de di-
 vision :
 Cadres, du 5 juin au 27 juillet.
 Recrues, du 13 juin au 27 juillet.
212. Cours de répétition d'artillerie (I), du 21 juin au 4 juillet :
 Parc de division n^o VII : colonnes de parc n^{os} 13 et 14.
213. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 30 juin au 12
 juillet :
 Recrues du VIII^e arrondissement de division, sans les re-
 crues de langues italienne et française.
214. Cours de répétition d'artillerie (II), du 7 au 18 juillet :
 Bataillon du train n^o VII (II^e division) et train de ligne
 des unités de troupes et des états-majors de la VII^e di-
 vision, des Cantons de Thurgovie et d'Appenzell.

215. Ecole de recrues sanitaires (II), du 14 juillet au 17 août :
La moitié des recrues du VIII^e arrondissement de division,
sans les recrues de langues italienne et française.
216. Cours de répétition d'artillerie (III), du 21 juillet au 1^{er}
août :
Bataillon du train n^o VII (I^{re} division) et train de ligne
des unités de troupes et des états-majors de la VII^e di-
vision, du Canton de St-Gall.
217. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 21 juillet au 17
août :
Médecins et pharmaciens de langue allemande.
218. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 4 au 15 août :
Bataillon du train n^o IV (I^{re} division) et train de ligne
des unités de troupes et des états-majors de la IV^e di-
vision, des Cantons de Lucerne, les deux Unterwalden et
Zoug.
219. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 25 août au 6
septembre :
Recrues du VII^e arrondissement de division.
220. Ecole de recrues sanitaires (III), du 8 septembre au 12 oc-
tobre :
Recrues du VII^e arrondissement de division.
221. Cours de répétition d'artillerie (V), du 6 au 14 septembre
(cours préparatoire au rassemblement de division) :
V^e brigade, } batterie de 8^{cm} n^o 26.
II^e régiment, } » » 8^{cm} » 27.
222. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VI^e arrondisse-
ment de division, du 9 octobre au 19 novembre.
223. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (II^e division), du 18
octobre au 19 décembre :
Pour artillerie de campagne et de position, du 18 octobre
au 19 décembre.
Pour artificiers et train d'armée, du 18 octobre au 28 no-
vembre.
224. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 18 octobre au 19
décembre.
225. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 13 octobre au 23 no-
vembre :
Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de
ligne) du VIII^e arrondissement de division.
-